

Paris, le 19 OCT 2011

Le ministre de l'éducation nationale, de la  
jeunesse et de la vie associative,

Le ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
généraux,  
Mesdames et messieurs les directeurs et  
chefs de services  
Mesdames et Messieurs les rectrices et  
recteurs d'académie,  
Messieurs les vice-recteurs d'académie

Secrétariat général  
Direction des  
affaires financières  
Département des  
systèmes d'information  
budgétaires et financiers

DSIBF N° 2011 -653

Affaire suivie par  
Jean-Pascal Chapat

Téléphone  
01 55 55 23 78

Courriel  
jean-pascal.chapat  
@education.gouv.fr

110, rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

**Objet : Contrôle interne comptable – Feuille de route pour le 4eme trimestre 2011  
et le premier trimestre 2012.**

Pièce jointe : 1,

Les plans d'action ministériels (PAM) pour le contrôle interne comptable pour  
l'année 2011 ont été diffusés en académie et en administration centrale<sup>1</sup>.

Ces plans d'action, qui reposent sur une priorisation forte des enjeux afin de faciliter  
le pilotage par les académies, privilégient :

- le pilotage et la gouvernance du CIC ;
- le sous-cycle « rémunérations » ;
- le sous-cycle « interventions » et plus particulièrement les processus « bourses »  
de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur ;
- les fonctions transverses de l'application Chorus.

Les actions à mener dans ce cadre, leur calendrier ainsi que celui des retours  
attendus sont détaillés en annexe.

Ces plans d'action seront commentés lors du prochain séminaire du contrôle interne  
comptable en académie et en administration centrale qui se tiendra à Paris le  
20 octobre prochain.

<sup>1</sup> Les PAM sont accessibles sur le site intranet de la DAF à la rubrique Chorégie/contrôle interne comptable/ PAM



2 / 4

En complément des actions fléchées par les PAM, les académies ou les services d'administration centrale ont pu, en fonction de leur propre analyse stratégique ou opérationnelle des risques, déployer en 2011 des activités de contrôle interne comptable sur d'autres domaines ou processus.

Afin de disposer d'une vision consolidée des activités de maîtrise des risques comptables et financiers dans les ministères et de valoriser les actions conduites auprès de la Cour des comptes, les académies et les services d'administration centrale seront invités à exposer celles-ci lors de l'enquête annuelle sur l'état du contrôle interne comptable 2011 qui sera lancée début janvier 2012.

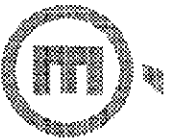
La direction des affaires financières, par le biais du référent technique ministériel<sup>2</sup> pour le contrôle interne comptable, proposera dans les prochaines semaines aux académies ou aux services qui le souhaitent un appui méthodologique pour la relance de la démarche de maîtrise des risques comptables et financiers ainsi que pour le déploiement de l'outil d'évaluation de la maîtrise des risques comptables (EMR).

Pour le Ministre de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et de la Vie associative,  
et par délégation,  
Le Directeur des Affaires Financières,

Frédéric GUIN

---

<sup>2</sup> M. Jean-Pascal Chapat, responsable du département des systèmes d'information budgétaires et financiers de la DAF.



## PAM CIC 2011 – FEUILLE DE ROUTE

### I – ACADEMIES

n° d'action du PAM	n° d'action de la feuille de route	Thème	Action	Calendrier de mise en œuvre	Retour des résultats
27 (MENUVA)	1.1	Pilotage	Evaluer la maturité du CIC (outil EMR) dans les services de l'académie intervenant dans le cycle de la dépense ou des recettes <sup>3</sup>	1 <sup>er</sup> trim. 2012	31/03//2012
33, 34 (MENUVA)	1.2		Enquête annuelle sur le déploiement du CIC	01/2012	31/01/2012
36 (MENUVA)	1.9	Chorus	Revision des habilitations Chorus <sup>4</sup>	En cours	15/10/2011
39 (MENUVA)	1.3		Participer au séminaire de présentation du CIC pour les rémunérations	3 <sup>ème</sup> semaine 11/2011	/
16 (MENUVA)	1.4		Transmettre à DAF/C <sup>5</sup> les documents d'aide au contrôle interne sur les rémunérations utilisés en académie (fiches de procédure, de bonne pratique, grille d'autocontrôle)	/	12/2011
39 (MENUVA)	1.5	Rémunérations	Déployer le dispositif de CIC sur les rémunérations du second degré (diffusion des référentiels de CI et d'une note cadre prévue fin octobre 2011)	1/12/2011	20/12/2011
41, 42 (MENUVA)	1.6		Mettre en place le dispositif de contrôle des HSE saisies en EPLE dans ASIE selon les indications de la circulaire DAF/C prévue au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011	1 <sup>er</sup> trim. 2012	31/03/2012
2 (MENUVA)	1.7	Bourses (enseignement scolaire)	Elaborer un plan de contrôle interne et mise en œuvre de celui-ci conformément au référentiel de CI qui sera diffusé fin décembre 2011	1 <sup>er</sup> trim. 2012	31/03/2012

3 / 4

<sup>3</sup> Une circulaire de la DAF précisera les modalités de mise en œuvre de l'outil d'évaluation

<sup>4</sup> Conformément à la circulaire DAF/DS1BF n°0048 diffusée le 3 octobre 2011

<sup>5</sup> A l'adresse suivante : [paye@education.gouv.fr](mailto:paye@education.gouv.fr)



## PAM CIC 2011 – FEUILLE DE ROUTE (suite)

4 / 4

### II – ADMINISTRATION CENTRALE

N° d'action du PAM	N° d'action de la feuille de route	Thème	Action	Calendrier de mise en œuvre	Retour des résultats
31 (MENUVA) 16 (MESR)	2.1	Pilotage	Désigner un correspondant CIC pour chaque direction générale, direction ou service autonome	15/10/2011	15/10/2011 <sup>6</sup>
25, 33 (MENUVA) 16 (MESR)	2.2		Cartographier les périmètres d'action de l'administration centrale agissant en tant que gestionnaire (dépenses, RH, interventions) couverts par un dispositif de CIC  Transmettre les plans de contrôle interne appliqués	dès octobre 2011	31/01/2012
36 (MENUVA)	2.3	Chorus	Révision des habilitations Chorus selon consignes à diffuser par la DAF/DSIBF	10/2011	31/10/2011
27 (MENUVA) 16 (MESR)	2.4	Evaluation	Evaluer la maturité du CIC (outil EMR) dans les services gestionnaires d'administration centrale intervenants dans le cycle de la dépense ou des recettes	1 <sup>er</sup> trim. 2012	31/03/2012

<sup>6</sup> Les retours sont à adresser à l'adresse suivante : certification-2011.DAF@education.gouv.fr